Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260609-2026_05_42-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le premier juin deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Ingrid GARDE ; Françoise AUBAUD ; Patricia TARNIER ; Josiane LELIEVRE

Absents excusés : Rolande RICAUD pouvoir donné à José MERCIER
Laure JAMAIN pouvoir donné à Ingrid GARDE
Elodie SAUFFISSEAU pouvoir donné à Arnaud GASNIER
Kevin JOURDAN pouvoir donné à Benjamin ROUSSEAUX
Charlotte YGER pouvoir donné à Dominique MOTEL

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 15

Délibération 2026.06.42

BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°2 – AJUSTEMENT POUR REMBOURSEMENT DE L'ANNUITE DE LA DETTE

Dans un souci de sincérité budgétaire, de transparence et de fiabilité des résultats le contrôle de la légalité demande d'ajuster le compte 1641 relatif au remboursement de l'annuité de la dette afin d'être concordant avec l'état de la dette annexé au budget.

Le montant des crédits ouverts en dépenses au titre du remboursement en capital de la dette est de 21 000 € et semble insuffisant en comparaison du montant de l'annuité du capital à rembourser de l'exercice 23 589.43 €.
Cette régularisation résulte du fait que le vote du budget est intervenu avant que les organismes bancaires nous aient transmis l'intégralité des tableaux d'amortissement des prêts en cours. La réception de la dernière actualisation date du 30 avril 2026, ce qui nécessite de ce fait des réajustements.

Il convient de régulariser la situation comme suit :

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
02.99.92.00.34 - secretariat.mairie@bovel.fr -

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260609-2026_05_42-DE

Dépenses d'investissement			Dépenses d'investissement		
Chapitre	**Compte**	**Mouvement**	**Chapitre**	**Compte**	**Mouvement**
21	2138 – Autres constructions	-2589.43 €	16	1641 - Emprunt	+2589.43 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **ACCEPTER** la décision modificative ci-dessus du budget de la commune
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette délibération.

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance

Pour extrait conforme, le 09/06/2026
Le Maire, José MERCIER

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
02.99.92.00.34 - secretariat.mairie@bovel.fr -